

Avis d'appel public à la concurrence

Pouvoir adjudicateur :

Mairie de La Voulte-sur-Rhône
09 rue Rampon
07800 La Voulte-sur-Rhône
Téléphone : 04.75.62.40.44
Adresse internet : <https://lavoultesurrhone.fr/>
E-Mail : marchespublics@lavoulte.fr
Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

L'avis concerne un marché à procédure adaptée ouverte en application des articles R2123-1 à R2123-7 du code de la commande publique.

Objet du marché :

Le présent marché la souscription et la gestion d'un contrat d'assurance couvrant les risques cyber.

CPV principal : 66515411-7

Forme du marché : ordinaire

Type du marché : marché de services

Durée du marché : 48 mois avec reconduction automatique chaque année.

Valeur estimée HT : 20 000.00 €

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence : 2025-06-S

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/07/2025

Date limite de réception des offres : 03/10/2025 à 12h00

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date de remise des offres.

Négociation : le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sans négociation.

Critères d'appréciation des offres :

L'attribution du marché aura pour fondement les critères suivants :

- conditions techniques basées sur le respect optimal des conditions définies sur les cahiers des clauses particulières et l'annexe technique de gestion des assurances (coefficient 0,6),
- conditions financières (coefficient 0,4).

Les notes seront déterminées de la manière suivante :

- Valeur technique : coefficient 0,6 (CT).

Il est précisé aux candidats qu'une note **NT** sur 10 sera attribuée en fonction des propositions qui seront faites dans l'offre. Les propositions acceptant l'intégralité des dispositions facultatives du CCP et délivrant des conditions de gestion optimales se verront attribuer la note de 10/10. Inversement, les offres s'en éloignant ou ne délivrant pas des conditions de gestion suffisantes se verront retirer des points techniques en fonction de l'importance des observations formulées.

- Prix / Conditions financières : coefficient 0,4 (CP).

La note **NP**, correspondant au critère conditions financières, sera proportionnelle au prix proposé par le candidat. Le meilleur prix se verra attribuer la note la plus élevée, soit 10.

Les notes seront ensuite dégressives proportionnellement à l'offre la plus basse, selon la formule suivante :

$$\frac{\text{Offre la plus basse}}{\text{Offre analysée}} \times 10$$

- Note globale :

La note globale (**N**) du candidat est égale à la somme des produits des notes attribuées multipliées par les coefficients correspondants :

$$N = (NT \times CT) + (NP \times CP)$$

NOTA : En cas d'égalité des candidats sur la note globale, l'offre retenue sera l'offre ayant obtenu la meilleure note sur le critère de la valeur technique.

Délivrance du DCE et contenu :

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr/entreprise/>

Le dossier de consultation remis aux candidats comprend :

- le présent règlement de consultation,
- le cahier des clauses particulières (CCP) et ses annexes,
- l'acte d'engagement et son annexe de gestion.

Condition de remise des offres :

Les propositions seront obligatoirement rédigées en langue française et exprimées en euros.

Elles comporteront les documents mentionnés à l'article R2143-3 du code de la commande publique (ces documents serviront à l'appréciation de la recevabilité de la candidature) :

- les renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du soumissionnaire, à savoir la société d'assurance candidate et l'intermédiaire qui la représente éventuellement, tels que par exemple :

- pour les intermédiaires en assurance, l'attestation d'inscription à l'ORIAS,
- le pouvoir de la personne habilitée à engager la Société portant le risque, ou, s'il s'agit d'un Agent Général, une copie de son mandat.

- la déclaration sur l'honneur, dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner visés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du code de la commande publique (article R2143-3 du code de la commande publique).

Les candidats peuvent également utiliser les DC1 et DC2 ou le DUME
qui sont disponibles sur le site Internet :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat?language=fr>

L'offre comprendra :

- l'acte d'engagement, accompagné de son annexe de gestion et s'il y a lieu d'une annexe précisant de façon exhaustive les réserves ou variantes aux spécifications du CCP, détaillées sur un document annexe,
- les conditions générales et, s'il y a lieu, les conventions spéciales qui seront applicables au contrat objet du marché.
- le mémoire de gestion du candidat (en complément de l'annexe de gestion à l'AE)
- le cahier des clauses particulières et les annexes.

La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur :

<https://www.marches-securises.fr/entreprise/?>

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande au moyen du profil d'acheteur renseigné ci-dessus au plus tard 10 jours ouvrés avant le 03/10/2025.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Lyon
184 Rue Duguesclin
69433 Lyon Cedex 03
France
Tél: 04 78 14 10 10
Courriel: greffe.caa-lyon@juradm.fr